

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Début de la saison des pollens dans le Grand Est : vigilance pour les personnes allergiques

Avec l'arrivée du printemps, la saison des pollens est officiellement lancée dans la région Grand Est. **La saison pollinique 2025 a débuté !** Les capteurs de surveillance, remis en service entre le 6 et le 13 janvier, ont détecté les premiers pollens dès le 23 janvier.

Les analyses au microscope ont permis d'identifier des pollens de noisetier, de cyprès et d'aulne. Jusqu'au 1er février, leur présence était encore faible, mais leur concentration a nettement augmenté à partir du 3 février, notamment pour les pollens de noisetier et d'aulne. Actuellement, le risque allergique est évalué à un niveau moyen pour le noisetier, mais il devrait rapidement atteindre un niveau élevé en raison des conditions météorologiques favorables, notamment un temps ensoleillé et des températures plus douces.

D'après les observations des sentinelles phénologiques, les noisetiers sont en pleine pollinisation depuis quelques jours. Les aulnes, appartenant à la même famille, ne tarderont pas à fleurir à leur tour.

Un risque allergique en hausse

Dès la fin de l'hiver, les arbres à floraison précoce libèrent leurs pollens dans l'atmosphère, marquant le début d'une période délicate pour les personnes souffrant d'allergies respiratoires. Dans les semaines à venir, les pollens de bouleau, particulièrement allergisants, feront leur apparition, suivis par ceux des graminées au printemps et en été.

Selon les experts, les conditions météorologiques jouent un rôle clé dans la dispersion des pollens. Le temps sec et venteux favorise leur diffusion, augmentant ainsi le risque allergique. En revanche, la pluie contribue à les plaquer au sol, réduisant temporairement leur concentration dans l'air.

Conseils pour limiter l'exposition

Pour se protéger des effets des pollens, il est recommandé aux personnes allergiques d'adopter certains réflexes :

- Consulter régulièrement les bulletins de prévision pollinique d'**ATMO Grand Est** et les observations des sentinelles de **Pollin'Air**
- Éviter les activités de plein air lors des pics de concentration.
- Aérer son logement tôt le matin ou tard le soir, lorsque les pollens sont moins présents.

- Porter des lunettes de soleil et se laver les cheveux après une sortie pour éliminer les particules de pollen.
- Privilégier les traitements prescrits par un médecin en cas de symptômes sévères.

Une surveillance accrue

Les autorités sanitaires et les associations de patients restent mobilisées pour informer et accompagner les personnes allergiques face à cette période sensible. **ATMO Grand Est** publie régulièrement des bulletins de vigilance pollinique afin de permettre à chacun d'adopter les mesures de prévention adaptées.

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez les prévisions polliniques sur le site d'**ATMO Grand Est** : www.atmo-grandest.eu et les observations des sentinelles de Pollin'Air : www.pollinair.fr